

## FICHES PRATIQUES



# Jouets chimiques : Optez pour des produits sûrs !

Votre enfant se sent une vocation d'apprenti chimiste ? Vous envisagez l'achat d'un coffret d'expériences ? Attention, ces jouets ne sont pas tous sans risque !

### Qu'est-ce qu'un jouet chimique ?

Sont considérés comme jouets chimiques, les jouets destinés à la manipulation directe de substances et de mélanges chimiques.

Il s'agit pour l'essentiel des coffrets d'expériences chimiques, y compris les coffrets de développement de cristaux et les coffrets produisant du dioxyde de carbone, ainsi que des coffrets de moulage à base de plâtre à modeler (de type gypse), les coffrets de pâte à modeler à base de PVC plastifié à durcir au four, des coffrets de granulés de polystyrène, des coffrets d'inclusion.

### Soyez attentif à l'information fournie !


Du fait du contact avec des substances chimiques, et des différents risques pour les enfants (par exemple, l'ingestion), il est impératif que les enfants ne jouent pas seuls mais sous la surveillance d'un adulte.

Ces jouets doivent comporter :

- ▶ **un avertissement spécifique** apposé sur l'emballage indiquant « Ne convient pas aux enfants de moins de (âge à préciser par le fabricant) ; à utiliser sous la surveillance d'un adulte » ;
- ▶ **des avertissements propres** à chaque catégorie de jouets chimiques sur le caractère dangereux des substances, leurs conditions d'utilisation et les risques résultant de leur utilisation ;
- ▶ **une notice d'instruction** comportant des informations détaillées sur la manière de réaliser chaque expérience proposée, les règles de sécurité à observer ainsi que des recommandations à l'attention des adultes surveillant les enfants ;


- une mention relative aux soins de première urgence à donner en cas d'accidents graves dus à l'utilisation de ce type de jouets.

## 6 Réflexes sécurité avant d'acheter un jouet



**1** Vérifiez que le jouet choisi comporte bien le marquage "CE".


---




**2** Lisez attentivement tous les avertissements présents sur les emballages.

---

**3** Achetez des produits dans des magasins ou sur des sites de marques connues. N'hésitez pas à manipuler le jouet si nécessaire.







**4** Ne cherchez forcément la bonne affaire : un prix trop bas peut cacher une contrefaçon.

**5** Choisissez des jouets adaptés à l'âge des enfants, à leurs aptitudes ou à leur niveau de compétence.

Le pictogramme 0-3 ans ainsi que la mention "ne convient pas à un enfant de moins de 36 mois" constituent un avertissement et non une simple recommandation.

Pour les très jeunes enfants, privilégiez les mécanismes simples, évitez les produits pliants (risque de pincement ou de coupure).





**6** Assurez-vous que les yeux, le nez ou les autres petits éléments des peluches sont solidement attachés.

Si le jouet est peint, vernis ou recouvert d'un revêtement quelconque, vérifiez qu'il ne s'agit pas de matériaux toxiques.

Veillez que les lanières ou les cordons ne présentent pas de risques d'étranglement.

Attention aux jouets comportant des piles : vérifiez la sûreté du boîtier et l'accessibilité aux piles.

©DGCCRF

Les éléments ci-dessus sont donnés à titre d'information. Ils ne sont pas forcément exhaustifs et ne sauraient se substituer aux textes officiels.

Pour tout renseignement complémentaire, reportez-vous aux textes applicables et/ou rapprochez-vous d'une [direction départementale de la protection des populations \(DDPP\)](#) ou [direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations \(DDCSPP\)](#).

**Crédit photo : © Fotolia**